

A Monsieur le Président de GPSO

Madame la Vice-Présidente chargée des finances

Mesdames et Messieurs les maires, Vice-présidents

CC : CRC Ile-de-France

OBJET : Baisse de la TEOM

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les maires et Vice-Présidents,

Lors de la publication de notre dernière étude sur la TEOM en mai 2019, nous avons confirmé les résultats de notre étude précédente de 2015 et mis en évidence l'existence d'un **surfinancement** systématique depuis l'origine de GPSO en 2010. Pour la période 2014 à 2018, ce dernier s'étant élevé à **plus de 48 M€ (millions d'euros), soit environ 9,7M€ par an. En 2018, ce surfinancement est de 10M€, soit +31.8%**¹.

Nous avons effectué une projection synthétique prudentielle de l'évolution du compte TEOM sur les bases suivantes² :

- Ralentissement des bases physiques
- Ralentissement de la révision forfaitaire basée sur l'IPCH de l'INSEE
- Du côté des dépenses, par rapport à une légère baisse constatée entre 2012 et 2019, nous avons supposé une augmentation des dépenses de fonctionnement d'environ 1,8%/an.

Avec ces hypothèses, le tableau en annexe montre qu'avec la poursuite par l'EPT de maintenir une baisse annuelle de 2% jusqu'en 2028, le surfinancement resterait très élevé et ne passerait significativement en dessous de 10% qu'en 2028.

Avec ces mêmes hypothèses et une décision de baisse annuelle du taux de 4%, le surfinancement passerait en dessous de 10% en 2024.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte ces résultats prévisionnels lors du prochain débat sur le DOB 2020, puis lors de la délibération du Conseil territorial consacré au vote du BP 2020.

Nous vous remercions par avance de faire connaître vos objectifs de retour à un équilibre raisonnable en matière d'O. M, suite à vos décisions.

Veillez agréer Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les maires et vice-présidents de GPSO, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président

Un administrateur

¹ Fonctionnement + Investissement, et +35,8% sur le seul Fonctionnement.

² Voir l'annexe jointe

Projection du compte synthétique TEOM		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
	Bases évolution physique	+0.6%	+0.5%	+0.4%	+0.4%	+0.4%	+0.3%	+0.3%	+0.3%	+0.25%	+0.25%	+0.25%
	Bases révision forfaitaire	+1.2%	+2.2%	+1.5%	+1.4%	+1.3%	+1.2%	+1.2%	+1.1%	+1.1%	+1%	+1%
	Bases : évolution globale	1.81%	2.71%	1.91%	1.81%	1.71%	1.5%	1.5%	1.4%	1.35%	1.25%	1.25%
	Bases en millions €	901	925,4	943.1	960.2	976.6	991.2	1 006.1	1 020.2	1 034	1 047	1 060
Baisse TEOM -2%/an	Taux TEOM (-2%/an)	4.38%	4.30%	4.21%	4.13%	4.05%	3.97%	3.89%	3.81%	3.73%	3.65%	3.58%
	Recette TEOM K€	39 465	39 792	39 705	39 656	39 552	39 351	39 137	38 870	38 568	38 216	37 948
	Autres recettes Fonctionnement	727	427	500	525	551	579	608	638	670	704	739
	Total recettes Fonctionnement	40 192	40 219	40 205	40 181	40 103	39 930	39 745	39 508	39 238	38 920	38 687
	Total dépenses Fonctionnement	29 600	30 640	30 850	31 510	32 150	32 810	33 450	34 110	34 750	35 410	36 050
	Surfinancement	10 592	9 579	9 355	8 671	7 953	7 120	6 295	5 398	4 488	3 510	2 637
	Surfinancement en % Dépenses	35.8%	31.3%	30.3%	27.5%	24.7%	21.7%	18.8%	15.3%	12.9%	9.9%	7.3%
Baisse TEOM TCP de -4%/an	Taux TEOM (-4%/an)	4.38%	4.30%	4.13%	3.96%	3.80%	3.65%	3.51%	3.37%	3.23%	3.10%	
	Recette TEOM K€	39 465	39 792	38 950	38 024	37 110	36 179	35 314	34 380	33 398	32 457	
	Autres recettes Fonctionnement	727	427	500	525	551	579	608	638	670	704	
	Total recettes Fonctionnement	40 192	40 219	39 450	38 549	37 661	36 758	35 922	35 018	34 068	33 161	
	Surfinancement	10 592	9 579	8 600	7 039	5 511	3 948	2 472	908	-682	-2 249	
	Surfinancement en % Dép. Fonct	35.8%	31.3%	27,9%	22,3%	17,1%	12.0%	7.39%	2.7%	-2.0%	-6.4%	

Hypothèses du tableau

Evolution physique des bases : pour 2018 et 2019 ce sont les chiffres du DOB 2019. A partir de 2020, nos hypothèses.

Bases, révision forfaitaire : pour 2018 et 2019, ce sont les chiffres officiels. A partir de 2020, notre hypothèse compte tenu de l'incertitude sur l'assiette qui sera retenue.

Bases, évolution globale : le taux global = taux évolution physique x taux de révision forfaitaire

Bases en millions € année n : Base (n-1) x taux évolution globale (n)

Recette TEOM (avec l'hypothèse retenue) : égale à Base (n) x Taux TEOM (n). Nota pour 2019 : la prévision de recette du BP de 39163.3 K€ est inférieure avec l'estimation des bases de 922k€, d'où le chiffre de recettes que nous retenons.

Autres recettes de Fonctionnement : 2018 : réalité du CA ; 2019 : prévisions BP, dont on peut estimer qu'elles sont un peu sous-estimées, comme dans le BP 2018. A partir de 2020, nous partons de 500k€ avec une augmentation de 5%/an.

Total dépenses de fonctionnement (hors O.O qui sont neutres) : 2018 = CA et 2019 = BP. A partir de 2020, hypothèse d'augmentation de +3.5% par an (arrondi).

Hypothèse sur le solde d'investissement : à l'équilibre avec virement (O.O) de la section de fonctionnement

TEOM projection 2028. V2